



## FAITS MARQUANTS ET ADJUDICATIONS

Vous trouverez le compte rendu des séances du Conseil communal de mai et juin 2024 :

### ADMINISTRATION

#### Organisation administrative

À la suite du mandat attribué à la société BDO SA, Sion, tendant à réaliser une analyse organisationnelle, le Conseil a validé la nouvelle directive du Conseil municipal applicable dès le 1<sup>er</sup> janvier 2025.

#### Personnel

##### Service des bâtiments

À la suite de la procédure de sélection, M. Drilon Gashi est promu en qualité de responsable des bâtiments.

##### Bibliothèque

Dans le cadre d'un remplacement, Mme Coline Monnet de Vollèges est engagée à 50 % pour une durée déterminée en qualité de spécialiste en information documentaire auprès de notre bibliothèque.

##### Crèche/UAPE l'Abricopain

Le Conseil communal tient à adresser ses félicitations à Mlle Camille Iannacone qui a obtenu son CFC d'assistante socio-éducative.

Mlle Cécilia Avanthay de Val d'Illez est engagée comme apprentie ASE 2<sup>ème</sup> année.

Afin d'assurer les missions de la structure d'accueil, les taux d'activité de nos collaboratrices, Mmes Maude Barmaz et Auriane Villar, sont augmentés dès la rentrée d'août 2024.

Mme Christine Mayor de Leytron est engagée en qualité de remplaçante sur appel.

#### Réceptions

La Commune a eu l'honneur d'accueillir :

- les championnats suisses de vol circulaire f2b, les 11 et 12 mai 2024 ;
- le Grand Prix Pellisser Sport, le 22 mai 2024 ;
- le Trail de la Pierre-à-Voir, le 8 juin 2024 ;
- la réception des nouveaux citoyens, des mérites culturels et sportifs 2023 ainsi que les majorités civiques, le 14 juin 2024.

#### Bâtiment administratif

Les travaux d'installation de la climatisation du bâtiment administratif ont été adjugés à l'entreprise GDclimat SA, Sion.

### SÉCURITÉ PUBLIQUE

#### Autorisation d'exploiter

Le Conseil a pris acte de la fin d'exploitation suivante :

- bar « Le Milord » par Mme Luljeta Gerbeshi au 15 juillet 2024.

Le Conseil communal a accordé l'autorisation d'exploiter suivante à :

- M. Fitim Saraqi pour le bar « Le Milord » dès le 16 juillet 2024.

#### Droit de cité

Sur préavis de la Commission du droit de cité, le Conseil a octroyé le droit de cité à :

- M. Sulejman Kurti ;
- Mme Béatriz Santos.

#### Service du feu

Le Conseil décide de commander un bus auprès de Rosenbauer Schweiz AG, Oberglatt, par l'intermédiaire de l'État du Valais.

#### État-major communal

Le Conseil a pris acte de la démission de Mme Jessica Rouiller (cellule renseignement).

Mme Carla Simoes Touceira (cellule renseignement) est admise au sein de l'EMC.

### ENSEIGNEMENT ET FORMATION

#### Cours d'appui pour apprentis (ies)

Mmes Kelly De Sousa et Cindy Clausen ainsi que M. Sébastien Verleye rejoignent l'effectif des personnes donnant des cours d'appui aux apprentis.ies rencontrant des difficultés scolaires.

### **CO Fully-Saxon : directeur adjoint**

Le Conseil communal a préavisé positivement la nomination de M. Jean-Victor Carron en qualité de directeur adjoint du CO Fully-Saxon.

## **CULTURE, SPORT ET CULTE**

### **Salle polyvalente**

Le Conseil a adjugé les travaux pour le changement de la porte du garage à l'entreprise Aquinox Sàrl, Saxon, ainsi que le changement des fenêtres à BTA SA, Sion.

### **Mérites sportifs et culturels 2023**

Le Conseil communal tient à féliciter chaleureusement les personnes ci-après pour leurs brillantes performances qui font honneur à notre Commune :

- **David Gysling** pour sa 3<sup>ème</sup> place au championnat suisse du marathon du vélo ;
- **l'équipe des Seniors 30+ du FC Saxon Sports** pour son titre de vainqueur de la Raiffeisen Coupe Valaisanne des Seniors de l'AVF ;
- **l'équipe des Juniors B du FC Saxon Sports** pour son titre de champion valaisan ;
- **Yves Sedlatchek** pour sa 3<sup>ème</sup> place au championnat suisse de vol circulaire (modélisme) ;
- **Lucie Stauffer** pour la victoire, avec son équipe Hélios Basket, de la Coupe Suisse en U18 ;
- **Quentin Fellay** pour son activité de joueur au VBC Fully et leur victoire au championnat valaisan et la coupe valaisanne de volley ;
- **Valentin Dupont** pour son titre de champion valaisan U17 au sabre et sa coupe valaisanne à l'escrime ;
- **Martine Favre** pour son titre de championne suisse senior en double mixte au badminton ;
- **Alicia Reuse** pour sa 3<sup>ème</sup> place au championnat romand en gymnastique individuelle active ave engin à main ;
- **Elisa Moix** pour la 2<sup>ème</sup> place au championnat suisse, avec son équipe Martigny Basket, et la 3<sup>ème</sup> place au championnat suisse de LNA avec son équipe de Troistorrents ;
- **Xavier Fellay** pour son activité d'entraîneur au VBC Fully et leur victoire au championnat valaisan et à la coupe valaisanne de volley ;

- **Corentin Détienne** pour son titre de champion suisse de soliste au trombone ;
- **Ophélie Détienne** pour sa 2<sup>ème</sup> place au Slow Melody Contest ;
- **Louise Gaillard** pour sa 3<sup>ème</sup> place au championnat suisse des solistes à l'alto.

Le Conseil communal remet également une distinction culturelle à **M. Jérôme Veuthey** pour son investissement et dévouement dans la vie du village, pour avoir réuni les 3 fanfares lors des 10 ans de l'Amicale du Village ainsi que pour l'écriture de la chanson « Mon Village ».

## **PRÉVOYANCE SOCIALE**

### **Jeunesse**

Le Conseil a validé la convention de collaboration avec l'AsoFy de Fully tendant à fournir un accompagnement socio-éducatif pour les jeunes de Saxon qui fréquentent le CO Fully-Saxon.

### **Projet hors mur**

Un projet « hors mur » tendant à aller à la rencontre de la population pour connaître ses besoins et d'occuper l'espace public positivement en y favorisant les échanges / rencontres sera proposé par notre animatrice socioculturelle et notre déléguée à l'intégration de juin à septembre 2024 à la Place de Gottefrey.

### **Réseau de parents d'accueil**

Le Conseil a pris acte des démissions de Mmes Anaïs Lepeut et Christine Khuong Boulnoix au 30 juin 2024 du réseau de parents d'accueil et tient à les remercier de leur collaboration.

Mme Sandra Esteves Antunes Susano a rejoint le réseau de parents d'accueil.

## **TRAFIC**

### **Chemin du Bourg**

L'entreprise Michel Maret & Fils SA, Saxon, s'est vu confier les travaux de réfection du Chemin du Bourg.

### **Chemin de Creta Bala**

L'entreprise Michel Maret & Fils SA, Saxon, s'est vu confier les travaux de réfection de la Route de Creta Bala à la suite des intempéries.

### **Chemin du Bay**

Un mandat pour un travail urgent de purge de la paroi du Chemin du Bay a été adjugé à la société Sébastien Cheseaux SA, Leytron.

### **PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**

#### **Curage du bisse**

À la suite d'un éboulement de pierre durant les travaux de curage du bisse, l'entreprise Sébastien Cheseaux SA, Leytron, s'est vu confier les travaux pour renforcer l'entrée de la galerie.

#### **Planification / coordination des installations de téléphonie mobile**

Sur proposition du Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement, le Conseil décide de signer un accord pour avoir une vision sur l'avenir et pour anticiper tout type de demande en vue de réduire le nombre d'antennes à l'échelle cantonale.

#### **Projet de réaménagement du secteur public (infrastructures scolaires)**

À la suite d'une séance aménagée avec une délégation du Conseil et les représentants de différentes sections communales, il a été décidé qu'un concours d'idée sera lancé pour déterminer l'emplacement à privilégier pour le projet d'agrandissement du pôle scolaire, sportif et enfance.

### **IRRIGATION**

#### **Conduite F – le Fa (secteur amont)**

Les travaux ont été adjugés comme suit :

- Génie civil :  
TPEA Sàrl, Saxon
- Appareillage :  
Vincent Pedroni Sàrl, Saxon.

#### **7<sup>ème</sup> étape**

Les travaux ont été adjugés comme suit :

- Mandat d'ingénieurs :  
Alpatec, SA
- Génie civil :  
Christophe Lambiel, Saxon
- Appareillage :  
Marcel Pedroni SA, Saxon.